



Communiqué de presse du 6 octobre 2014

Un Oui à l'initiative sur les soins infirmiers garantit la qualité des soins

La pénurie de personnel soignant est une réalité depuis longtemps. Actuellement, plus de 11 000 postes dans les soins ne sont pas pourvus en Suisse, dont 6 200 concernent des infirmières et infirmiers. La situation actuelle est intenable car elle ne laisse plus aux soignants le temps nécessaire pour fournir des soins de qualité, sûrs et humains. Les professionnels sont surchargés, épuisés et frustrés. De nombreux soignants bien formés quittent la profession après seulement quelques années. L'initiative sur les soins infirmiers a pour objectif qu'il y ait à nouveau suffisamment de soignants dans la profession grâce à une offensive de formation et à l'amélioration des conditions de travail. Elle garantit qu'il y ait suffisamment de personnel qualifié dans tous les services afin d'assurer la qualité des soins, qui est actuellement menacée.

La pénurie de personnel soignant n'est pas une menace, elle est depuis longtemps déjà une réalité. Un coup d'œil au site Job Radar montre qu'au 3^e trimestre 2021, 11'717 postes étaient vacants dans les soins, la majorité concernant le personnel infirmier, avec 6'266 postes non pourvus en soins infirmiers. Plus de 40 % des soignants quittent la profession prématurément, et un tiers d'entre eux avant l'âge de 35 ans.

« Les soins infirmiers sont une profession où l'expertise et la relation avec les patients sont extrêmement importantes », souligne l'infirmière Gillian Harkness, infirmière clinicienne en oncologie. « Nous ne pouvons pas fournir des soins comme on nous l'a appris. Des erreurs se produisent alors qu'elles pourraient être évitées si nous avions suffisamment de temps pour les patients », explique Liridona Dizdari, infirmière diplômée et cheffe de service en réadaptation. Les deux professionnelles constatent que la pénurie de soignants est devenue une situation permanente.

« Les soignants sont au bord de l'épuisement depuis trop longtemps. Beaucoup trop sont éreintés et quittent la profession parce qu'ils ne voient aucune perspective d'amélioration », dénonce Sophie Ley, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et membre du comité de l'initiative sur les soins infirmiers. « Et le Covid a encore augmenté la charge de travail de nombreux soignants », ajoute Sophie Ley, ce qui augmente le risque d'erreurs qui pourraient être évitées si le personnel était en nombre suffisant. Dans la situation actuelle, il est pratiquement impossible de maintenir la qualité de soins requise.

Marina Carobbio, conseillère aux Etats socialiste du Tessin et membre du comité d'initiative, souligne l'importance d'améliorer les conditions de travail afin que les soignants restent plus longtemps dans la profession. « L'offensive du Parlement en matière de formation ne suffit pas, car nous savons qu'environ un tiers des infirmières et infirmiers quittent la profession peu après la fin de leur formation, entre 20 et 24 ans. Ce qu'il faut, ce sont des plannings fiables et annoncés bien à l'avance, des possibilités de développement professionnel et des structures favorables aux familles et des possibilités d'augmentation des salaires », détaille M. Carobbio.

L'initiative sur les soins infirmiers veille à ce qu'il y ait suffisamment d'infirmières et d'infirmiers dans tous les services. « Une infirmière ou un infirmier ne peut être responsable que d'un nombre maximum de patients, en fonction de son domaine d'activité », explique Christian Lohr, conseiller national thurgovien du Centre, également membre du comité d'initiative. « Cela garantit la qualité des soins, la sécurité des patients et l'utilisation efficace des ressources, ce qui favorise la satisfaction au travail et donc la durée d'exercice dans la profession. »

La mesure centrale du contre-projet indirect du Parlement consiste en une offensive de formation. Pour l'initiative sur les soins infirmiers, cette offensive est un élément compris au sein d'un ensemble de mesures. L'offensive de formation proposée par le Parlement a des faiblesses. En effet, les fonds fédéraux prévus ne seraient accordés que si les parlements cantonaux allouent le même montant à la formation du personnel infirmier. « Dans tous les cantons qui rejetteraient le budget de manière ponctuelle ou récurrente, la loi fédérale resterait lettre morte », déplore Yvonne Ribl, secrétaire générale de l'ASI et membre du comité d'initiative.

Une offensive de formation comme mesure unique ne suffit pas à garder le personnel infirmier dans la profession. Un Oui à l'initiative sur les soins infirmiers est nécessaire pour que suffisamment d'infirmières et d'infirmiers soient formés, qu'ils restent plus longtemps dans la profession et que la qualité des soins infirmiers soit garantie.

Information

Marina Carobbio Guscetti, marina.carobbio@parl.ch, 079 214 61 78

Christian Lohr, christian.lohr@parl.ch, 079 405 41 72

Sophie Ley, sophie.ley@sbk-asi.ch, 079 374 49 02

Yvonne Ribl, yvonne.ribl@sbk-asi.ch, 079 830 48 50

Walter Stüdeli, secrétaire général de l'Association « Oui à l'initiative sur les soins infirmiers »
walter.stuedeli@koest.ch, 079 330 23 46